



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Direction des Services du Cabinet
Service interministériel de défense et
protection civiles

Gap, le 25 juillet 2018

Affaire suivie par : Rémi Alberti
Téléphone : 04.92.40.48.14
Courriel : remi.alberti@hautes-alpes.gouv.fr

Relevé de conclusions **Audioconférence Glissement de terrain Haut-Guil** **25 juillet 2018**

Suivi du glissement :

-RTM, CD 05 et CCGQ : Aucun mouvement significatif.
Quelques problèmes de lecture des caméras et des courbes du clinomètre aval sont signalés.

Météo : Chaleur et évolutions orageuses les après-midi.

Circulation :

Route provisoire : Pas de problème relevé. Les feux permettent toujours d'écluser les files d'attente. Les participants soulignent la satisfaction des usagers.

Les ASVP continuent leur travail d'explication et les panneaux explicatifs ont été repositionnés le long des files d'attente.

Les panneaux imposant aux cyclistes de tenir leur droite ont été posés, améliorant la situation dans ce domaine.

Route définitive : Le nom des entreprises titulaires des différents lots du chantier devant débuter fin août/début septembre a été précisé.

Monsieur le Maire d'Abrès souhaite une information sur le chantier en premier lieu dirigée vers la Commune, avant la réunion publique proposée par le CD 05 avant le début des travaux, en présence des entreprises.

Il est précisé que les impacts sur la GEMAPI sont pris en compte, tant sur le plan de la gestion des matériaux (qui constitue l'un des aspects du marché public) que dans le prochain appel d'offres concernant les ouvrages d'art.

Le RTM suggère d'inclure le cas du pont de Peynin aux réflexions en matière de GEMAPI.

Le déplacement de la ligne ENEDIS paraît en bonne voie.

Piste de Marassan : Absence d'entreprise actuellement disponible pour effectuer les travaux, ce qui risque d'en augmenter le coût. Le CD 05 étudie une éventuelle participation aux frais des communes concernées.